

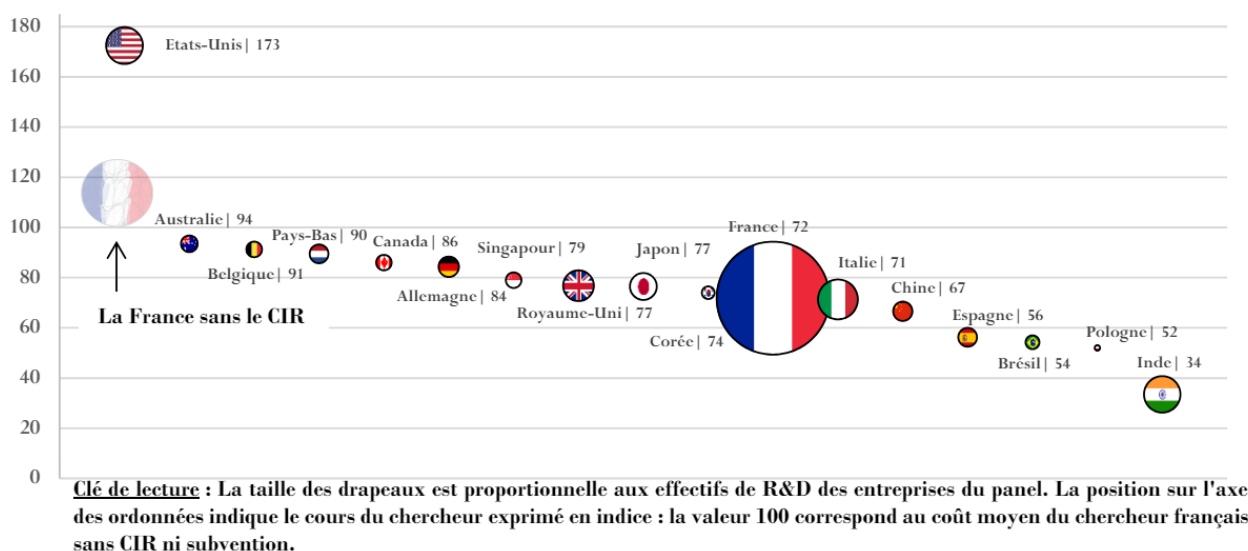
NEWSLETTER INNOVATION

Mouvement
des **Entreprises**
de France **EI**

Newsletter #21 - Mai 2024

Publication de l'enquête annuelle de l'ANRT sur l'impact du CIR sur le cours du chercheur dans les entreprises privées Etude complète disponible [ici](#)

Cette enquête annuelle met en lumière l'importance du CIR sur le cours du chercheur en 2023 (données 2022) ce qui favorise l'attractivité de la France pour les activités de R&D. Comme un graphique vaut 1000 mots, en voici un graphique qui résume bien la situation.



Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a publié un rapport sur les dépenses de R&D des entreprises en 2022 Plus d'informations [ici](#)

En 2022, les dépenses intérieures de R&D des entreprises (DIRDE) implantées en France augmentent de 3,4% en volume. Ces entreprises emploient 307 000 personnes en équivalent temps plein (ETP) dans leurs activités de R&D, soit une hausse de 1,5% par rapport à 2021. Les trois premières régions en matière de dépenses intérieures de R&D, Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie, réalisent 69 % de la DIRDE totale et emploient 67 % des effectifs de R&D.

Une relance des politiques industrielles axées sur l'innovation est en cours selon l'ONU. Plus d'informations [ici](#)

Une relance des politiques industrielles centrées sur l'innovation est en cours à travers le monde, une stratégie clé pour poser les bases d'une « croissance durable », estime l'ONU. Dans cette étude publiée tous les deux ans, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) « fait état d'une réapparition récente de l'élaboration de politiques industrielles, y compris dans de nombreux pays en développement et pays les moins avancés ». « L'analyse de près de 40 millions de dépôts de demandes de brevet, de plus de 70 millions d'articles scientifiques et d'une activité économique représentant plus de 300.000 milliards de dollars d'exportations de produits et de services, révèle une forte concentration des résultats en matière

d'innovation», développe le rapport. « Au cours des 20 dernières années, par exemple, les huit pays en tête ont représenté 50% des exportations, 60% des publications scientifiques et 80% des demandes internationales de brevet », complète-t-il. Mais, selon le document, « le changement est en marche : la Chine, l'Inde et la Corée du Sud ont connu une forte augmentation de leur diversification technologique au cours de la période considérée ». « La spécialisation de la Chine est passée de 16% à 94% de toutes les capacités technologiques, celle de la Corée du Sud est passée de 40% à 83% et l'Inde a vu ses capacités technologiques doubler, passant de 9% à 21% », est-il ajouté.

Emmanuel Macron annonce la labélisation de 9 clusters en IA [Plus d'informations ici](#)

En marge du salon Vivatech, le président de la République a réuni l'écosystème IA à l'Élysée. À cette occasion, il a dévoilé les neuf lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt « IA-clusters ». Ces pôles d'excellence en recherche et formation en intelligence artificielle seront soutenus à hauteur de 360 millions d'euros, via le plan d'investissement France 2030.

Leaders de l'innovation 2024 : les lignes de force du palmarès [Plus d'informations ici](#)

« Les Echos » et Statista présentent leur palmarès des Leaders de l'innovation. Une plongée au cœur des 200 entreprises françaises, start-up, licornes ou ETI bien établies, qui portent la transformation dans leur ADN.

La promotion 2024 du programme French Tech Next 40/120 a été annoncée le 22 mai dernier [Plus d'informations ici](#)

La promotion 2024 en quelques chiffres : 10,4 Mrds€ de chiffre d'affaires cumulés en 2023, 30% des start-up (hors *deeptech*) sont rentables, 40 000 emplois directs dans le monde dont 70% en France, 88% des start-ups sont présentes à l'international, 43% ont déjà racheté au moins une entreprise, 18 dirigeantes et/ou co-fondatrices, 34 nouveaux entrants, 16% sont des entreprises industrielles et 22,5% sont des start-ups *deeptech*. Voici la liste ci-dessous :



Les start-ups françaises seraient dans l'obligation de lever des fonds aux Etats-Unis par manque de prise de risque des investisseurs français d'après Arthur Mensch cofondateur de Mistral AI [Plus d'informations ici](#)

Audition par la commission des Affaires économiques du Sénat le 22 mai, Arthur Mensch explique la nécessité de lever des fonds aux Etats-Unis. « Pour notre première levée de fonds, nous n'avions pas de revenus. Les fonds européens ne sont pas structurés pour écrire des chèques de 50 ou 100 millions d'euros à des entreprises sans revenus, ce qui est le cas des fonds américains. », « Les fonds européens ne pensent pas suffisamment long terme parce qu'il n'y a pas de marché de capitaux à long terme et que l'épargne n'est pas investie dans le risque ». Le fondateur de Mistral AI se fait ainsi l'écho d'un sujet sur lequel le gouvernement planche : [l'union des marchés de capitaux](#).

La France veut convaincre les investisseurs institutionnels de s'intéresser davantage à la tech. Point d'étape de la deuxième phase de l'initiative Tibi Plus d'informations [ici](#)

La secrétaire d'État au Numérique, Marina Ferrari, et le ministre chargé de l'Industrie, Roland Lescure, ont réalisé un point d'étape de la deuxième phase de l'initiative Tibi, annoncée en mai 2023, le lundi 6 mai. Cette initiative vise à inciter les investisseurs institutionnels comme les banques, les assureurs ou les grands groupes à prendre des paris plus risqués en investissant dans des fonds qui investiront à leur tour dans des start-up. L'État avait sécurisé initialement 7 milliards d'euros d'ici à 2026 auprès de 28 investisseurs (Maif, HSBC, Société générale, EDF...). Ils sont désormais 35, mais Bercy n'a pas précisé si un nouveau montant d'engagement avait été obtenu. Cet argent doit permettre de financer davantage les jeunes start-up ainsi que celles qui portent des projets industriels, qui ont du mal à trouver des investisseurs. La France espère rattraper d'ici à 2026 le Royaume-Uni, qui continue d'être le pays européen le plus attractif en la matière.

Rapport Q1 2024 sur l'état des marchés privés dépeint un paysage du capital-risque pour les startups Plus d'informations [ici](#) et [ici](#)

Le rapport Q1 2024 de Carta sur l'état des marchés privés dépeint un paysage du capital-risque pour les startups en phase d'amorçage fortement marqué par une baisse dans le nombre et le volume des premiers tours de financement (seed et séries A), les plus faibles depuis 2018. En particulier, le fait que 42% des tours seed soient des bridges financiers, témoigne des difficultés pour ces entreprises à sécuriser des financements. A noter également que les valorisations pré money diminuent de 10% pour les séries A.

Les achats des grands groupes aux start-up en hausse de 8% selon le premier observatoire sur les relations entre ces acteurs Plus d'informations [ici](#) et accès au rapport [ici](#)

Le médiateur des entreprises Pierre Pelouzet remet son premier rapport sur les relations entre les start-up et les grands comptes à la secrétaire d'Etat en charge du numérique Marina Ferrari, ce jeudi 23 mai au salon VivaTech. Réalisée dans le cadre du programme « Je choisis la French Tech », cette étude montre une hausse de la commande des grands groupes de 8% auprès des jeunes pousses entre 2021 et 2022, mais la marge de progression est encore grande.

Trois centres européens de recherche en économie, associés sous le nom de European Policy Analysis Group, suggèrent de réformer le Conseil européen de l'innovation. Avec comme objectif de disposer enfin d'une agence de l'innovation à l'image des ARPA américaines et remettre ainsi l'Europe sur les rails de l'innovation. Plus d'informations [ici](#)

Les auteurs jugent l'EIC insuffisamment efficace comparé aux différentes Advanced Research Projects Agency (ARPA) américaines. Afin de favoriser un fonctionnement proche de celui de son benchmark, une restructuration « substantielle » de sa gouvernance et de sa gestion est proposée. La prise de décision devrait donc être rendue moins politique en remplaçant les membres du conseil d'administration par plus de scientifiques et d'ingénieurs hautement qualifiés. Une même évolution serait aussi souhaitable pour les gestionnaires de programmes ; ils devraient disposer systématiquement d'une expertise scientifique et technique reconnue dans les domaines des projets qu'ils gèrent. Leur pouvoir de décision devrait aussi être accru, et le processus d'évaluation des projets repensé. Enfin, les auteurs recommandent une réorientation des budgets de l'EIC, qui soutiendraient aujourd'hui des entreprises déjà établies dont la technologie est trop proche du marché (investissements en fonds propres du programme Accélérateur).

Rapport d'impact 2023 du conseil européen de l'innovation (EIC) : un impressionnant portefeuille de plus de 70 milliards d'euros. Plus d'informations [ici](#)

Publié le 18 mars 2024 par l'UE, le rapport d'impact 2023 du Conseil Européen de l'Innovation (EIC) éclaire sur les retombées majeures de cet instrument stratégique pour l'avenir de l'Europe. Sur les 2 000 entreprises soutenues, 1 600 affichent des indicateurs de croissance significatifs dans les deux premières années qui suivent le soutien de l'EIC : un emploi boosté de 35 % et une progression des revenus de 68%. L'intention initiale de l'EIC de changer la donne en Europe en soutenant

l'innovation de rupture de son émergence au stade de la recherche fondamentale jusqu'à sa mise sur le marché porte ses fruits.

Position du CEA 10^{ème} programme cadre de recherche et innovation Plus d'informations [ici](#)

Au programme une demande d'atteindre un budget d'au moins 200 milliards d'euros ce qui permettrait une augmentation du taux de sélection des projets, une sanctuarisation du budget, un soutien aux infrastructures technologiques ou encore des propositions de simplifications.

Construire des ponts pour accélérer la transformation numérique en Europe, en Amérique latine et dans les Caraïbes Plus d'informations [ici](#) et accès à la plateforme où s'inscrire et matcher [ici](#)

L'union européenne finance un programme dans le but de rapprocher des start-ups européennes avec de grands groupes d'Amérique latine et des Caraïbes ainsi que des grands groupes européens avec des start-ups locales. Ce programme propose un accompagnement aux startups, scalups et PME qui proposent des solutions numériques innovantes, qui fournissent des produits ou des services et qui souhaitent se développer à l'international. Ce programme vise à mettre en relation ces différents acteurs pour développer des collaborations conjointes, soutenues par des services d'accélération à fort impact, d'une valeur pouvant atteindre 30-40k€.

Instant lecture : Marie Curie habite dans le Morbihan : Démocratiser l'innovation de Xavier Jaravel

Moteur de la croissance, l'innovation est un impératif pour assurer la transition écologique. L'auteur du livre considère que l'innovation est de plus en plus confisquée par une petite élite entrepreneuriale qui n'est absolument pas représentative de la population. Pour inverser la tendance, Xavier Jaravel propose de miser sur des politiques d'intérêt général bénéficiant au plus grand nombre, l'éducation au premier chef. Il est urgent d'associer tout le monde – notamment les femmes et les personnes d'origine modeste – au processus, depuis la création des technologies jusqu'à leur diffusion à grande échelle. Pour que les citoyens deviennent égaux devant l'innovation.

Retrouvez toutes les newsletters et l'actualité du MEDEF sur les sujets d'innovation sur notre site www.innover-en-france.fr

Contact : Gérald Kénanian gkenanian@medef.fr